

## MISSIONS

Missions d'intérêt public visant à promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale. Accompagnement des collectivités ayant des projets d'aménagement d'espaces publics, d'urbanisme (PLU...), de paysage, de construction ou rénovation de bâtiments publics et de rénovation de centres bourg.

## COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes et EPCI-FP des Hautes-Alpes, collectivités territoriales (Département, Région)

## PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Hautes-Alpes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction / réhabilitation / extension de bâtiments publics</li> <li>Aménagement d'espaces publics (place, rue...)</li> <li>Rénovation et revitalisation de centres bourgs</li> <li>Labellisation de communes (petites cités de caractère, villes et villages Fleuris, villages d'alpinisme, etc.)</li> <li>Urbanisme réglementaire</li> <li>Planification territoriale : élaboration ou mise à jour de documents d'urbanisme (PLU)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil amont : Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la définition de stratégies d'aménagement urbain en lien avec d'autres partenaires,</li> <li>Ingénierie de projet : AMO pour la réalisation de diagnostic, définition des besoins, concertation de la maîtrise d'usage, aide au recrutement de programmistes et autres bureaux d'études, participation aux jurys de concours architecturaux</li> <li>AMO pour la définition de méthodologie adaptée pour la construction / rénovation de bâtiments publics</li> <li>Ingénierie administrative : aide à la rédaction de cahiers des charges et documents relatifs aux marchés publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration / révision de PLU : aide au recrutement du prestataire (rédaction du cahier des charges, analyse des offres et audition des candidats).</li> <li>Réaménagement paysager et architectural (dont création de bâtiment) de Saint Apollinaire : appui à la définition des besoins et aide au recrutement du programmiste (rédaction du cahier des charges, analyse des offres et audition des candidats).</li> <li>Construction / réhabilitation / extension de bâtiments publics : aide à l'appropriation et la mise en œuvre d'initiatives spécifiques (visite d'autres communes, aide à la certification «Bois des Alpes», conseils sur le choix d'écomatériaux...)</li> </ul>

## MODALITÉS D'INTERVENTION

Adhésion au CAUE (coût variable selon la taille de la collectivité. Ex : 100 €/an pour les communes de moins de 1500 habitants).

Deux niveaux d'intervention sont possibles :

1. l'adhésion donne droit à un accompagnement ponctuel gratuit
2. des prestations complémentaires pour un accompagnement plus approfondi sont rémunérées (convention de partenariat)

## STATUT

Association créée par la loi sur l'architecture de 1977

## CONTACT

CAUE 05  
1 avenue Alexandre Didier  
BP 55  
05200 EMBRUN

✉ a.mars@caue05.com ☎ 04.92.43.60.31

Pour en savoir plus : <https://www.caue05.com>